

Annexe n°3

Fiche de poste Infirmier(e) de nuit

Intitulé du poste

Intitulé du poste : **Infirmier(e) de nuit**

Date d'actualisation de la fiche de poste :

Titulaire du poste

Inter région :

Filière Métier : **Personnes âgées**

Etablissement : **EHPAD**

Service : **Soins**

Date d'entrée dans le poste :

Nom et prénom du titulaire :

Famille professionnelle : **Personnels médicaux et paramédicaux**

Sous famille professionnelle : **Personnels soignants et médicaux techniques**

Rattachement à l'emploi conventionnel : **Infirmier Diplômé d'Etat**

Positionnement dans l'organisation

Rattachement hiérarchique (par exemple : **Infirmière coordinatrice**)

L'infirmier(e) a sous sa responsabilité, dans le cadre de son intervention, les Aides Soignant(e)s de nuit

Rattachement fonctionnel : L'infirmier(e) se trouve en relation fonctionnelle avec :

En interne :

- Le service administratif,
- Le service entretien,
- Le service médical,
- Le service hôtelier,
- Le service restauration,

En externe :

- Le Médecin de garde,
- Le SAMU,
- Les Médecins traitants,
- Les Ambulanciers,
- Les Pompiers,
- Les Hôpitaux, cliniques,
- Le Commissariat de police,

- Les personnes d'astreinte,
- Les familles
- SOS médecins

Finalité du poste

L'IDE de nuit intervient au sein de la structure porteuse et auprès des EHPAD du même secteur géographique, afin :

- D'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en soin de nuit ;
- D'éviter toutes hospitalisations évitables, en appliquant les prescriptions anticipées ;
- De faciliter le retour en institution ou à domicile lorsque l'hospitalisation a été inévitable.

Missions principales

L'infirmier analyse, organise, évalue et dispense les soins infirmiers, soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, dans la structure de rattachement ainsi que dans les structures d'hébergement pour personnes âgées désignées dans son secteur géographique.

L'infirmière travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire afin de répondre aux situations d'urgence et dispense des soins individualisés, continus (soins infirmiers 24H/24H) et adaptés à la personne âgée.

Elle peut être amenée à faire appel au personnel médical d'astreinte (SOS médecin ...)

1- Maîtriser les soins techniques

Rôle propre (article R 4311-3)

- Assurer les soins d'hygiène de la personne et de son environnement,
- Aider à la prise des médicaments sous forme non injectable, surveiller leurs effets,
- Surveiller la bonne prise des médicaments,
- Assurer les soins et la surveillance des résidents en assistance nutritive entérale et parentérale.
- Surveiller l'élimination intestinale et urinaire et changer les sondes vésicales si besoin,
- Recueillir les observations de toute nature susceptibles de concourir à la connaissance de l'état de santé de la personne et apprécier les paramètres servant à sa surveillance (TA, poids, mesure de l'état de conscience, évaluation de la douleur + mesure de la glycémie capillaire, déshydratation...),
- Assurer la rédaction et/ou la mise à jour du dossier du résident en fonction des données recueillies par l'équipe pluridisciplinaire,
- Remplir le dossier de soins (transmissions écrites), s'assurer de l'utilisation de ce dossier par l'équipe soignante,
- Réaliser, surveiller l'application et l'efficacité des protocoles mis en place,
- Observer et surveiller les troubles comportementaux,
- Venir en aide aux soignants de nuit, selon les besoins

Rôle prescrit (article R 4311-7)

Application des prescriptions médicales des divers médecins : injections, pansements spécifiques, perfusions, mise en place des traitements, distribution de certains traitements...

- Assurer la surveillance et le suivi médical en collaboration avec le médecin
- Appliquer les premiers soins avant l'arrivée d'un médecin
- Assister aux visites du médecin appelé la nuit
- Faire remonter aux IDEC et MEDEC le besoin de protocoles de soins en cas de situations particulières ou permettant de définir les conduites à tenir dans une situation donnée.

2- Assurer un rôle d'accompagnement

De la personne âgée

- Assurer un soutien psychologique, (gestion des angoisses, des insomnies des résidents)
- Participer à l'accompagnement des personnes en fin de vie
- Dépister et évaluer les risques de maltraitance
- Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes de la personne âgée et de son entourage
- Respecter le projet personnalisé et le compléter par les spécificités de la nuit (mise à jour PSI, évaluation gérontologique, prévention et soins d'escarres)

Du personnel de nuit

- Travailler en collaboration avec les aides-soignants et aides médico-psychologiques travaillant la nuit
- Développer un esprit de solidarité, d'entraide et de communication
- Aider le personnel de nuit à faire face au stress qu'il peut ressentir

Des intervenants extérieurs

- Echanger avec le médecin de garde, SAMU ou pompier appelés au cours de la nuit
- Préparer l'hospitalisation avec le personnel en poste et/ou accueillir les retours d'hospitalisation

De la famille, de l'entourage

- Rencontrer la famille à sa demande ou à la demande des soignants de nuit
- Appeler les familles en cas d'évènements particuliers et selon les consignes laissées par cette dernière et la volonté du résident

3- Agir sur la gestion des risques

Gestion des stocks

- Contribuer à la gestion rationnelle des produits et matériels
- Gérer les stocks en lien avec les infirmiers de jour (médicaments + petits matériels) : assurer le suivi des consommations, transmettre des bons de commande
- Faire remonter les besoins de matériels ...
- Demander l'intervention de l'équipe technique pour les réparations

Hygiène

- S'assurer de l'application des règles d'hygiène par le personnel en place

Communication et coordination des actions pour une continuité des soins

- Créer et renseigner le dossier de soin pour l'arrivée d'un nouveau résident de l'EHPAD support
- Animer un temps de transmissions avec le personnel de nuit (visite, échange téléphonique ...)
- Renseigner le DMP en fonction de l'accord des résidents
- Renseigner et éditer le DLU

- Interpeller l'infirmière référente et/ou le médecin coordonnateur de questionnements divers par le biais des transmissions
- Faire remonter des besoins de formation

Gestion administrative, avec le personnel de nuit

- Constituer le dossier en vue d'une consultation ou d'une hospitalisation
- Etablir le détail de l'organisation du travail infirmier pour guider les infirmiers remplaçants
- Faire remonter les incidents intervenus pendant la nuit : fiches d'évènements indésirables (fiches d'erreur de médicaments, demandes de matériel médical, réunions, tout événement, dysfonctionnement ou situation grave pouvant retentir sur l'état de santé d'un ou des résidents, fiches de chutes)
- Renseigner le logiciel métier sur les hospitalisations (mouvements des résidents)
- Renseigner les tableaux de bord permettant de faire un suivi de l'expérimentation et de réaliser les évaluations et le rapport annuel d'activité
- Participer avec l'infirmière coordinatrice et la responsable hôtelière à l'évaluation de nuit
- Répondre aux appels extérieurs.
- Renseigner le dossier informatique, unique soin/médical afin d'actualiser les DLU, DMP, etc....

Missions complémentaires ou spécificités du poste

L'infirmière de nuit est présente dans la structure XX et en astreinte pour les autres établissements.

Mutualisation de l'astreinte entre trois ou six EHPAD, représentant une capacité totale de 160 à 500 places,

Délai maximal de 30 minutes avant chaque intervention, comprenant le temps d'habillage et de déshabillage et une procédure organisée de recours médical

L'infirmière travaille suivant un roulement établi sur 2 semaines de xxH à xxH du matin avec un weekend sur 2 travaillé. L'organisation du temps de travail est laissé au libre arbitre des établissements, en fonction des organisations internes, par contre cette **permanence doit être effective 365/365 nuits par an.**

La pause est de 30 min comprise dans le temps de travail

L'infirmière doit prendre, dès son arrivée, deux téléphones portables (1 pour les appels internes à la structure support et 1 de façon à recevoir les appels en interne et extérieurs du personnel soignant des autres EHPAD ou d'un autre service).

Une adresse mail dédiée pour les échanges avec les autres structures est mise en place.

Nécessité de connaître les conventions passées avec les centres hospitaliers, les « papiers » administratifs ...

Nécessité d'avoir une certaine harmonisation des structures :

Nomenclature des procédures associées aux tâches, ainsi que des modes opératoires et fiches techniques s'il y a lieu.

Compétences requises

Savoirs : connaissances nécessaires pour tenir le poste

- Détenir le diplôme d'Etat d'Infirmier
- Connaître la législation de notre secteur d'activité (loi 2002, Loi Léonetti, Loi HPST, Loi ASV ...)
- Avoir les connaissances spécifiques à l'accompagnement de la personne Agée
- Avoir le permis de conduire valide
- L'éventail des activités est si vaste, qu'il est impossible de vivre sur ses acquis. Les recherches, formations en tout genre doivent être la préoccupation de l'IDE. Le questionnement fait partie intégrante de sa fonction.
- Connaître les réseaux de soins du territoire et comment assurer la continuité des soins la nuit.
- Savoir identifier les symptômes associés à l'anxiété de nuit chez la personne âgée et connaître les manifestations physiques et psychiques de l'anxiété (étude de la diversité des réponses possibles non médicamenteuses)

Savoirs faire : expérience de la pratique maîtrisée requise

- Maîtriser les soins infirmiers techniques (rôle propre) et les organiser suivant le décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 définissant le rôle propre et le rôle prescrit
- Respecter le secret professionnel et les règles de confidentialité
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le discernement pour réguler les appels des soignants
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Utiliser les règles de manutention
- Savoir déléguer

Savoirs être : aptitudes de communication et comportements exigés

- Rôle de médiateur
- L'infirmier doit être en mesure de créer une relation de confiance avec le patient et son entourage. Il peut être en contact avec des personnes agitées, des personnes angoissées, choquées, il doit pouvoir créer un lien, une communication avec chacun d'entre eux, qu'il prend en charge de façon globale et individualisée.
- L'infirmier doit être particulièrement rigoureux, à la fois dans le respect des prescriptions médicales, des règles d'hygiène, des transmissions d'information.
- L'infirmier doit savoir recueillir et transmettre les informations adaptées pour que le malade soit bien soigné et bien informé.
- Il est donc toujours à l'écoute des autres professionnels de santé qui interviennent auprès de la personne.
- Il peut être amené à organiser le travail des aides-soignants sous sa responsabilité.
- Une grande résistance physique et psychologique est indispensable pour exercer cette profession.

Mise à disposition de :

- la voiture de l'établissement pour tous les déplacements de nuit (ou remboursement des frais kilométriques)
- portable d'astreinte pour pouvoir être contactée par les autres structures
- trousseau de clés et codes pour entrer dans les autres structures
- trousse d'urgence

Conditions particulières

Intervient au sein de la structure XXXX mais se trouve d'astreinte pour X autres structures d'hébergement pour personnes âgées dans le secteur géographique distant dekms.

EHPAD x résidents situé à km de la structure porteuse

EHPAD x résidents situé à km de la structure porteuse

EHPAD x résidents situé à Km de la structure porteuse

Diplôme ou niveau de qualification requis

IDE Infirmier d'Etat Diplômé

Etre en possession du titre d'AFGSU de niveau 2

Un passage en service d'urgences est apprécié

Une expérience en gériatrie est exigée

Avoir suivi une formation : 1 journée et 2 nuits dans chacune des structures partenaires.

Date et visas

Date et Signature Salarié

Date et Signature Responsable

